

Chalet le PARADOU

Conditions Générales de Séjour

Réservation

La réservation d'un séjour est ferme et définitive après réception d'un acompte minimum de 20% et confirmation du chalet. A certaines périodes de forte demande - week-end, vacances scolaires, haute saison - les séjours d'une seule nuitée ne sont pas possibles. Nous faisons tout notre possible pour vous proposer d'autres dates de remplacement.

Conditions d'annulation

En cas d'annulation : - à plus de 30 jours, l'acompte reste acquis à titre d'indemnité forfaitaire. - de 15 à 30 jours, l'indemnité est fixée à 50% du coût du séjour. - à moins de 15 jours, le séjour doit être réglé en totalité.

Les réservations avec cartes Cadeau-Séjour sont définitives et ne peuvent donner lieu à annulation ou report. En cas d'empêchement, un client peut se faire remplacer par toute personne de son choix.

Accueil et Départ

Vous pouvez arriver de 17h à 19h. En cas d'arrivée tardive, prévenir par téléphone avant 19 h. Les chambres doivent être libérées pour 10h. Vous pouvez profiter des salons, terrasses et services du chalet jusqu'à 17h. En cas d'arrivée par train (gare à 4km) , possibilité de navette du Paradou. Veuillez nous confirmer votre horaire la veille.

Taxe de séjour

La taxe de séjour est un impôt local perçu par le chalet et reversé à la mairie de la Côte d'Aime. Il vient de rajouter au prix du séjour.

Animaux

Les animaux de petite taille sont acceptés après accord du chalet. Par respect pour les autres hôtes, ils ne sont pas acceptés dans l'espace salon-salle à manger.

Dîners

Pour conserver l'ambiance « Chambres et Tables d'Hôtes » du chalet, les séjours peuvent être systématiquement avec dîners durant certaines périodes. Selon la durée de séjour, certains soirs peuvent être sans dîners. Bien indiquer vos régimes spéciaux à la réservation.

Règlement

Pour les séjours « chambres d'hôtes », le règlement s'effectue en fin de séjour.

Carte Cadeau : 1 seule carte cadeau par séjour. Possibilité d'utiliser une 2^{ème} carte avec un supplément de 25€.

Pour les séjours « location », le solde doit être envoyé 30 jours avant la date de séjour. La caution déposée à l'arrivée est retournée sous huitaine après contrôle de départ.

Pour bien profiter du chalet

N'oubliez pas vos chaussons, maillots de bains et peignoirs (disponible sur place).

Réclamation

Toute réclamation non satisfaite peut être soumise au Relais des Gîtes de France qui s'efforcera de trouver un accord amiable.